

MAYAC

Journal de la commune de Mayac > Janvier 2019

LE MOT DU MAIRE

Mesdames,
Messieurs,
Chers concitoyens,

Cette fin d'année a été marquée par la disparition de Marie-Jeanne ALONZO. Elle était mon adjointe depuis 27 ans. Toujours à l'écoute des gens, son action dans le domaine social était remarquable ; son énergie pour aider ses prochains était énorme ; elle ne comptait pas son temps pour monter les dossiers d'aide ou aller chez les personnes les plus fragiles. Jeannette, comme on la surnommait amicalement, va terriblement nous manquer.

Cette fin d'année a vu un mouvement de contestation des gilets jaunes. La détresse des gens ne pouvant plus vivre décemment s'est manifestée partout en France. La prévision de la hausse des carburants a été la goutte d'eau qui a fait que le mouvement est né spontanément. Un ras le bol généralisé contre toutes ces augmentations.

Les taxes sont les impôts les plus injustes ; elles sont insupportables pour les petits revenus et les petites retraites. Imaginez une personne touchant 800 € par mois et une autre en touchant 4 000 €, les

25 € d'augmentation par exemple pour le carburant par mois seront ressentis de manière différente dans les deux cas.

Il en va de même pour toutes les autres taxes (CSG, TVA, etc...). Le seul impôt le plus juste est celui sur le revenu. Il faudrait réaménager les tranches pour que les petits revenus paient une petite quotité en remplacement de certaines taxes et augmenter pour ceux qui touchent le plus.

Le malaise a gagné aussi les maires. Ils sont vingt-six à avoir démissionné rien qu'en Dordogne depuis les dernières élections en 2014. En cause, les baisses de dotations de l'état, les contraintes de plus en plus élevées en tout genre, le manque de reconnaissance et l'abandon du monde rural par nos dirigeants au niveau national.

Il faut garder espoir que les choses changent en 2019. C'est dans cette espérance que je vous adresse, ainsi que les élus et employés de la commune, tous nos meilleurs vœux ainsi qu'une bonne santé pour l'année à venir.

Jean-Michel QUÉMÉRÉ



Etat civil

Naissances

Julia CUBERTAFON LIMAO née le 1er août 2018 - Les Réjoux
Ruben DUMONT né le 2 septembre 2018 - Les Banchereaux
Arya MASQUELIER née le 16 octobre 2018 - Le Dognon
Abbygaëlle ROUSSEAU née le 24 octobre 2018- Le Grand Vignoble

Mariages

Léo FORGET et Marion CHATAING (Bordeaux) le 21 avril 2018
Jakob SAMEK et Alexandra MACCIONI (Linz, Autriche) le 7 juillet 2018
Roger HARDY et Eric ALONZO (Les Réjoux) le 7 juillet 2018

Décès :

Marie HIVOUX (veuve BEAUCOURNU) le 16 février 2018 - Le Dognon
Nicole GARDON (veuve KLEIN-BORDAS) le 14 juillet 2018 - Sarzac
Marie Jeanne PARPEYRAT (épouse ALONZO) le 13 novembre 2018 - Les Réjoux
Fabienne LEPERS (épouse FONTALIRANT) le 13 novembre 2018 – Bassillac

Votre mairie :

La mairie de Mayac est ouverte les LUNDI, MARDI ET JEUDI DE 14 H A 18 H et le SAMEDI DE 8 H A 12 H.
Le maire reçoit le samedi matin sur rendez vous.
Téléphone : 05.53.05.01.91 / Mail : mairiemayac1@orange.fr
Mairie de Mayac - Le Bourg - 24420 Mayac
Responsable de publication du journal : Jean-Michel QUEMERE
Tirage : 160 exemplaires - Imprimé par nos soins / Ne pas jeter sur la voie publique

Actualités

INVESTISSEMENTS DEPENSES

- Programme voirie EUROVIA = 47 224.20 € (a concerné les routes de Pomerède - Sarzac - Les Vergnes - L'église - Sous la côte)
- Création de fossé sur la VC n° 4 = 3.335 €
- Crépi du hangar municipal = 7.110 €
- Changement fenêtres lgt mairie = 8.360 €
- Changement porte cantine = 1.306 €
- Pose de 3 conteneurs semi-enterrés = 3.750 €

Soit un total de : 71.085.20 €

Une subvention à hauteur de 25% a été demandée pour les travaux de voirie, nous espérons toucher celle-ci en 2019. Un fond de concours de 1.500 € nous sera versé en 2019 pour les containers installés à Pomerède, versé par la Communauté de Communes.

Achat matériel divers :

- Coupe bordure et tondeuse mulching = 1.434 €
- Vidéoprojecteur et sono portable = 740 €



INVESTISSEMENTS RECETTES

- Taxe d'aménagement = 1.674 €
- FCTVA = 3.800 €
- Subvention toiture hangar = 2.299 €
- Subvention crépi hangar = 1.440 €
- PVR parcelle = 1.197 €
- Cession pompes à chaleur = 2.000 €
- Amendes de police = 2.500 €

Soit un total de : **14.910 €**

ENFANTS SCOLARISES

FRAIS SCOLAIRES

Année scolaire 2017/2018 = 850 €/enfant

Coût Coulaures = 5100 € pour 6 enfants

Coût Savignac = 6800 € pour 8 enfants

TRANSPORT

Coût Coulaures = 7 enfants x 61 € = 427 €

ARBRE DE NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

L'arbre de Noël de la commune s'est déroulé samedi 5 janvier 2019. Un spectacle de magie avec MARVIN, une grande qualité de prestidigitation qui a ébloui les petits et les grands. Le Père Noël a fait un passage remarqué pour distribuer les cadeaux au grand bonheur des enfants. Un goûter pour les jeunes a suivi dans la salle des fêtes, les parents, eux, ont eu droit à la galette des Rois.



UNE ASSOCIATION MAYACOISE SUR LE CAUSSE

Causse de l'Isle pour les uns, Causse de Savignac pour les autres—au fond peu importe comment il se nomme—ce terrain, à cheval sur les communes de Mayac, Coulaures, Saint-Jory-Lasbloux et Savignac-les-Eglises, est un lieu magique. Aux amateurs d'art et du petit patrimoine qui se promènent le long de ses parcours, aux sportifs qui se rendent sur le parcours de fitness ou aux simples promeneurs, il propose une suite de magnifiques paysages, de jolis petits bois, de sentiers ombragés où, dans une profonde quiétude à peine entrecoupée par le pépiement des oiseaux ou, en été, le chant des cigales.



Même dans le silence hivernal ce terrain, un des tous premiers causses allant vers le sud, est envoûtant. Je m'y suis rendu par un matin de gel : tout était blanc, figé, comme suspendu hors du temps. Entre l'installation de Land Art que je contemplais—*Le Cercle immergé* de Wieger Franken, une des plus belles œuvres sur le sentier artistique—les herbes qui l'entouraient et les arbustes au loin, tout semblait transformé dans un même souffle créateur.

Donner à voir des œuvres d'art dans le cadre de la nature, et la nature dans celui de l'art : voilà un des axes principaux de notre association. Mais ce n'est pas le seul. L'Association du développement durable du Causse de l'Isle (ADDCI) a été fondée in 2002 dans le but de racheter et de préserver le Causse, terrain militaire à l'époque. Les actions de nos premiers adhérents ont permis, en grande partie, à rendre le terrain public. Il appartient aujourd'hui à la Communauté des Communes Isle Loue Auvézère qui y a fait tracer de nombreux parcours de randonnée et de santé.

Outre le sentier artistique et les expositions de Land Art que l'ADDCI organise depuis huit ans, l'association s'occupe de préserver le petit patrimoine, particulièrement riche sur le Causse. Murs, murets, granges et cabanes en pierre sèche témoignent du passé agraire du lieu. L'ADDCI s'attache à les mettre en valeur. À présent une vingtaine de cabanes reconstruites et deux sentiers de découverte font revivre cet ensemble, un des plus beaux de notre région.

L'ADDCI poursuit son travail en organisant régulièrement des chantiers participatifs, tantôt pour entretenir le sentier artistique, tantôt pour sauver le petit patrimoine. Ces chantiers sont généralement suivis d'un déjeuner festif tiré du sac. Rejoignez-nous ! Pour plus d'informations consultez notre site web www.caussedelisle ou contactez-nous par mail (caussedelisle@gmail.com) ou par téléphone (05 53 05 16 20, le soir SVP).

Michael Taylor, Président de l'ADDCI

L'ATELIER DE MAYAC

Depuis 2005, des artistes amateurs viennent poser leurs chevalets dans la salle des fêtes de Mayac, que la mairie leur prête gracieusement. Venus de Cubjac, La Boissière d'Ans, Sarliac, Saint Germain des Prés

comme de Mayac, ils se perfectionnent d'année en année, et exposent leur travail dans cette salle. N'hésitez pas à venir vous joindre à eux. Même débutants, c'est un plaisir à partager, tous les mardis après-midi à partir de 14 h, hors vacances scolaires. Pour plus de renseignements, appeler la mairie, ou Nicole Eyllier 05 53 05 92 78, ou Christiane Moreau 05 53 05 07 03.

LIVRES-LIBRES

Notre commune vous invite à lire, en toute liberté, comme l'indique le titre de sa bibliothèque, située dans l'enceinte de la mairie. Ouverte tous les jours de 9 h à 18 h, sauf le dimanche, vous entrez, vous vous servez, et vous partez. Vous pouvez aussi rester assis, et feuilleter des livres, pour affiner votre choix. Vous n'avez pas l'obligation de rapporter, mais vous pouvez échanger. Nous ne vous demandons que de respecter autant que possible les classifications, pour que chacun s'y retrouve. Le but est d'offrir l'évasion et la culture sans dépenser autre chose que du temps. Le temps c'est de l'argent, mais à "LIVRES-LIBRES", ce n'est que du bon temps. Venez en profiter et faites le savoir autour de vous.

CLUB DE PATCHWORK ET DENTELLE

Le club de patchwork se réunit, de septembre à juin, 2 jeudis par mois dans la salle de la mairie. Les activités se poursuivent donc sur leur lancée et le groupe intègre maintenant une dizaine de dentellières aux fuseaux qui réalisent des merveilles de dextérité avec leurs fils et fuseaux. Vous pouvez vous inscrire en cours d'année et rejoindre le groupe. **Renseignements Brigitte Rossignol 06 75 94 44 59.**



ACTIVITES DE CARTONNAGE

Dans les mêmes locaux, vous pouvez désormais vous initier au cartonnage, activité prenante, aux multiples possibilités. Les cours sont dispensés par une monitrice indépendante, tous les quinze jours, le jeudi de 14 à 17 heures. Venez nous voir, une visite n'engage à rien. **Renseignements Brigitte Rossignol 06 75 94 44 59.** Un grand merci à la municipalité pour le prêt gratuit de cette salle.



AMACS

Une bouffée d'oxygène dans votre quotidien ? Un peu de détente tout en renforçant en douceur votre musculature ? Une expérience corporelle et sensorielle qui vous fait échapper à la routine ? Tout cela agrémenté de rencontres humaines chaleureuses et cordiales ? Vous en rêvez ? L'AMACS vous le permet, l'AMACS vous l'offre, l'AMACS vous tend les bras !

AMACS, cela signifie « Association Multi-Activités culturelles et sportives »... et cela signifie plus particulièrement : roller, Qi-Gong, chant... activités proposées toutes les semaines, et plus occasionnellement randonnées familiales certains dimanches après-midi.

Le 30 septembre dernier, nous étions nombreux lors de « l'après-midi glisse » organisée au gymnase de Coulaures. De nombreux enfants (mais aussi quelques adultes !) ont pu découvrir le plaisir de tenir en équilibre et de se lancer sur ces drôles de patins à quatre roues en ligne. Les participants, enthousiasmés, se sont inscrits en masse pour l'atelier hebdomadaire. Si cela vous tente, venez donc les rejoindre ! Enfants débutants ou ayant déjà un peu de pratique sont attendus le mercredi de 16H à 17H, tandis que les plus expérimentés et les adultes se retrouvent le jeudi de 17H45 à 18H45. Ces deux ateliers se déroulent au gymnase de Coulaures.

Vous préférez les activités à la fois physiques et mentales, fondées sur la reconnexion avec soi-même, la maîtrise de son corps sans aucun accessoire, le développement de la souplesse, la concentration dans la détente ? Alors le Qi-Gong, gymnastique orientale réputée pour ses nombreux bienfaits tant physiques que psychiques, vous conviendra mieux... Rejoignez-nous le samedi matin de 10H à 11H30 à la Mairie de Mayac.

Vous souhaitez combiner pratique corporelle et pratique artistique ? Alors venez chanter avec nous ! Un échauffement corporel et vocal permet à chacun de s'extraire des contraintes et tensions de la journée, puis un apprentissage de chants très variés (chansons de variétés, chants traditionnels, chants classiques) à deux et trois voix est proposé à tous, quel que soit le niveau initial de pratique et sans faire appel au solfège. Tout le monde peut chanter ! Et y prendre plaisir... Nous attendons de nouvelles voix le mardi de 18H à 19H30 à la mairie de Mayac ! Et si vous souhaitez apprendre à jouer de la guitare ou du clavier pour vous accompagner, cela est aussi possible ! Il suffit de s'inscrire aux ateliers instrumentaux, qui suivent l'atelier vocal.

Pour obtenir des renseignements plus précis, n'hésitez pas à nous contacter :

Sylvie Jahier : 06 17 83 41 50 (ateliers musicaux)

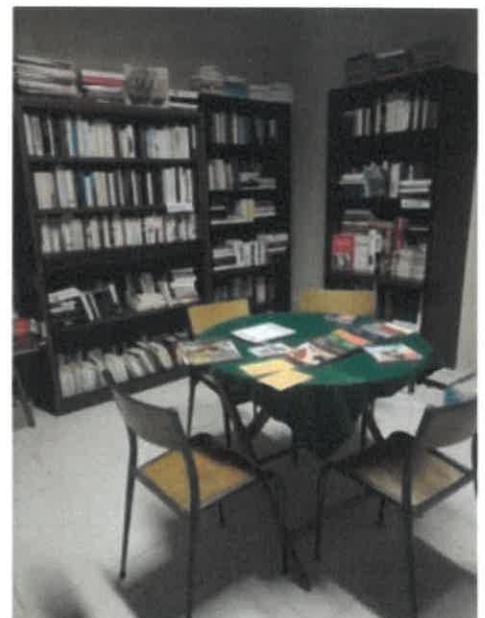
Françoise le Goff : 06 82 93 92 90 (roller et Qi-Gong)

Bruno Chirol : 07 83 84 27 69 (roller)

L'ENTENTE MAYACOISE

Cette année, nos activités se sont encore étendues ; nous avons organisé une Fête du Printemps, Marcel Gauthier a repris la gym. Les autres, comme les randonnées pédestres tous les mercredis, les promenades à vélo tous les samedis, se sont poursuivies. Par ailleurs, la bibliothèque « Livres-Libres » reste ouverte tous les jours de 9h à 18h. Si vous avez des idées ou si vous voulez participer à la vie associative, n'hésitez pas à contacter le bureau. Rappelons d'abord les activités organisées par L'Entente en 2018.

Tous les samedis, à 14h : randonnée à vélo, organisée par Marcel Gauthier.



Tous les mercredis, à 13h30 (en hiver) : randonnée pédestre, organisée par Michel Tourenne.

Tous les mercredis de 19h à 20h : gymnastique d'entretien avec Marcel Gauthier, dans une salle de la Mairie.

Dimanche 13 mai : Pique-nique au Gué du Dognon. Se sont présentés trois membres du bureau (!) qui ont décidé, bien à regret, de ne pas renouveler l'expérience.

Dimanche 20 mai : Fête du Printemps. Des plantes, des graines, des conseils ont été échangés. Une balade botanique, un atelier d'art floral, une randonnée pédestre, un atelier de dessin ont permis à tous de passer une agréable journée.

Dimanche 17 juin : Repas Communel. Comme depuis sept ans déjà, L'Entente Mayacoise, financièrement soutenue par la Municipalité, a organisé ce repas pour un prix d'ami. Nous avons changé de traiteur l'an passé et ne l'avons pas regretté. 74 personnes y participèrent sous un chapiteau placé sur l'esplanade du château. Pour les nouveaux habitants, c'est LA possibilité de faire connaissance avec leurs concitoyens.

Dimanche 24 juin : Fête de Mayac. La Fête de Mayac et son vide-greniers gagnent, chaque année, en popularité. Un sérieux débroussaillage du parc a permis d'augmenter le nombre d'emplacements ombragés pour les exposants et leurs véhicules. Avec un temps très agréable, les visiteurs ont bien consommé et parcouru ce vide-greniers de plus d'un kilomètre de long. Ils ont beaucoup aimé les musiciens et le clown/jongleur. Les jeunes ont aussi profité des jeux gratuits.

L'exposition de patchwork dans l'église a été particulièrement appréciée ; il en fut de même du tir à l'arc... Pour 2019, nous avons toujours besoin de bénévoles pour toutes nos activités autour de la fête ! Nous remercions sincèrement la SCI du Château de Mayac qui nous prête généreusement le parc et les dépendances et tous nos bénévoles sans qui ces activités n'auraient pas été possibles.

Dimanche 9 septembre : Rando en Fête : Un circuit très agréable sur le Causse de l'Isle nous a permis de découvrir le land-art et des cabanes en pierres sèches puis l'église de Mayac ouverte pour l'occasion.

Cette randonnée fut suivie d'un pique-nique très apprécié, dans la cour de la Mairie.

Dimanche 16 septembre : Repas des bénévoles. Comme par le passé, nous avons partagé un repas avec plus d'une quarantaine de bénévoles. Le temps était idéal et le repas copieux.

Samedi 27 octobre : Rando au Clair de Lune. Deux circuits pédestres étaient proposés (un long et un plus court pour les moins expérimentés et les petits). En dépit d'une lune peu visible ce soir-là, la randonnée s'est déroulée agréablement et s'est terminée par la soupe à l'oignon, les crêpes et les boissons : de quoi se réchauffer, sans compter le plaisir de discuter. Une soirée très conviviale, donc.

Agenda 2019 : Assemblée Générale de l'Entente Mayacoise, le 22 février à 20h30 – Fête du printemps, fin avril selon la météo - Réunion préparation de la fête de Mayac, le vendredi 31 mai à 20h 30 - Repas Communel, le 16 juin - Fête de Mayac et son Vide-Greniers, le 23 juin - Rando en Fête, le dimanche 8 septembre - Rando au Clair de Lune, le 9 novembre. Vous pouvez retrouver toutes nos activités sur notre site internet www.mayacoise.fr

Si vous avez un article ou tout autre message à faire paraître dans la Chronique, n'hésitez pas à l'envoyer à l'adresse : chronique@mayacoise.fr

Pour terminer, nous tenons à vous offrir nos meilleurs vœux pour 2019 ; que cette nouvelle année vous apporte la santé et la réalisation de tous vos souhaits.

Le président, Robert van der Schoor et son équipe.



LA PUCE A L'OREILLE

La Puce à l'Oreille aime porter la musique, langage universel des émotions, à tous les publics désirant apprendre, se faire plaisir ou même construire des projets de groupe. Nul besoin d'être musicien confirmé!, chacun sait fredonner une mélodie. 6^{ème} année de la Puce qui continue à grandir ! Cette année, 2 nouveaux lieux : Cherveix-Cubas et Coulaures s'ajoutent à Payzac et Lanouaille. Encore plus de profs et donc d'activités musicales proposées à plus de 80 élèves :

- Eveil musical : Cyprien Czanerski, Oriane Claude, Dominique Lagarde Borie, Florent Monbouché
- Piano et clavier : Hilary Hunter et Florent Monbouché
- Guitares (y compris basse et ukulele) : Ludovic Jeannot, Philippe Pouchard
- Accordéon : Nicole Berges
- Trombone, trompette, coordination : Dominique Lagarde Borie
- Voix : Florent Monbouché, Ludovic Jeannot
- Percussions, batterie : Ludovic Jeannot-Soler et Cyprien Czarnecki

Des nouveautés pour des pratiques collectives « plaisir »:

- chant jazz, blues (Ludovic Jeannot-Soler)
- Musiqu'en scène (théâtre + chant + instruments avec Annie Favreau et Florent Monbouché),
- 4 fois par an un atelier rythme qui regroupe tous les élèves.

	Lanouaille	Payzac	Cherveix Cubas	Coulaures
Lundi	Piano, guitare			
Mardi		Eveil Musical - Accordéon	Eveil musical	
Mercredi				
Jeudi	Jazz blues	Chant – labo créatif – Percus - Guitare	Piano	Guitare
Vendredi	Piano, Musiqu'en scène			
Samedi	Guitare - Basse - Chant	Piano - Guitare – Chant- Batterie		

Les rendez vous de 2019 :

- 9 mars : soirée soupes/concert
- 21 avril : corso fleuri
- 11 juin : fête de la musique
- 16 septembre : reprise des cours

Pour tout renseignement, s'adresser à l'association par mail (lapucealoreille24@gmail.com) par tél : 06 38 70 57 62 ou sur place au bureau à la Mairie de Lanouaille le mardi matin de 10h à 12h.

Vous pouvez aussi consulter notre page Facebook : <https://www.facebook.com/LPAO24/>



LA REDEVANCE INCITATIVE, QUESACO ?

Aujourd'hui en Dordogne, les services publics de gestion des déchets sont majoritairement financés par la T.E.O.M (Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères). Cet impôt local est perçu en même temps que la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur locative de l'habitation. La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 impose, à l'horizon 2025, de réduire de 50 % la part des déchets ménagers à l'enfouissement (sacs noirs). Pour y parvenir, les élus périgourdiens ont décidé de remplacer la TEOM par la redevance incitative.

Elle va permettre à chacun d'entre nous de mieux maîtriser sa facture de déchets et ne portera que sur les « sacs noirs ». Le SMD3 (syndicat départemental des déchets) assurera la mise en place de ce nouveau service en remplacement de la taxe actuelle, qui sera supprimée. Le nombre de personnes dans votre foyer mais aussi la production d'ordures ménagères de celui-ci seront pris en compte dans le calcul de cette redevance.

Elle tiendra compte de la réelle production de déchets de chaque ménage en application du principe d'encouragement aux bons gestes de tri et se décomposera ainsi :

- Un abonnement annuel au service (au même titre que l'eau, l'électricité ou le téléphone),
- Un forfait de base qui comprendra un nombre de levées ou de dépôts de sacs minimum,
- Une facturation complémentaire pour les éventuels dépassements du forfait.

Ce nouveau dispositif, plus juste car personnalisé et proportionné, sera adapté suivant les territoires et les modes de collectes. En effet, les modalités techniques seront modernisées avec par exemple des bacs pucés pour ceux qui sont collectés en porte à porte, ou des conteneurs aériens ou semi-enterrés nécessitant des badges d'accès pour ceux qui sont collectés en points d'apport volontaire. Ces badges seront strictement personnels et serviront également à accéder aux déchèteries. Toutes les informations techniques relatives à l'utilisation du service vous seront communiquées par le Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3) au fur et à mesure de l'avancement du projet. La mise en oeuvre sera progressive dans le département à partir de 2020 (année de facturation à blanc pour les premiers territoires concernés) et jusqu'en 2023.

MAIL DE MONSIEUR LE MAIRE ENVOYE AU SMCTOM

Monsieur le Président du SMCTOM,

Suite à l'installation des containers semi-enterrés au village de Pomerède, les habitants m'ont interpellé concernant l'opercule qui empêche de mettre les sacs jaunes et qui oblige à glisser un à un les recyclables. Il semblerait que tous les containers seraient équipés de ce système. Si vous voulez que les gens ne fassent plus de tri sélectif, c'est la bonne méthode.

Vous allez vous retrouver avec les sacs jaunes dans les ordures ménagères ou carrément le recyclable dans les sacs noirs. Dans le monde rural où nous vivons, les habitants sont obligés de faire plusieurs centaines de mètres pour porter leurs sacs ; imaginez par temps pluvieux de mettre un à un les bouteilles de lait, les pots de yaourt etc...

Les personnes commençaient à bien jouer le jeu du recyclage. Leur mettre de la difficulté équivaut à remettre en question leur participation à un système qui fonctionnait parfaitement.

Voilà, Monsieur le Président, la réflexion que je me pose concernant ce changement majeur.

Je reste à votre disposition pour toutes questions relatives à cette affaire.

Jean-Michel Quéméré

Maire de MAYAC

Commerces et Services

ART-THERAPIE / ANIMATION ARTS PLASTIQUES : Isabelle TOMASINO 06.11.17.23.80

ARTIS PEINTURE 24 : Jimmy PEDEMONTE - Le Dognon (peinture, décoration, pose sol souple et parquet flottant, ravalement façade) 06.20.86.15.49 – artispeinture@sfr.fr

ASSISTANTE MATERNELLE : Laetitia PEDEMONTE 05.53.46.76.57

BAR-RESTAURANT « le fer à cheval » - Le Dognon 05.53.05.08.02

COIFFEUSE A DOMICILE : Stéphanie GENESTE 06.32.99.35.53

COUVERTURE & ZINGUERIE : Alexandre BODINIER 05.53.35.24.20 / 06.33.56.49.29

COUVERTURE & ZINGUERIE : Cédric SACRISTAN 05.53.08.23.98

DUFLOS SERVICES : Cédric DUFLOS - Les Fonds de Bournat (travaux BTP : maçonnerie, placo, carrelage...) 06.44.00.70.69 – duflosservices@gmail.com

MARAICHERE, EPICERIE BIO « le jardin du Dognon » au Dognon 07.87.42.79.08

FAMILLE D'ACCUEIL AGRÉÉE POUR PERSONNES AGEES : Sandra AUDEBERT 05.53.05.07.95

Numéros utiles

URGENCES

> SAMU : 15 > POLICE : 17 > POMPIERS : 18

GENDARMERIE

> SAVIGNAC LES EGLISES : 05.53.05.52.85

> ST MARTIAL D'ALBAREDE : 05.53.55.38.90

MEDECINS

> CUBJAC : Cabinet médical 05.53.05.30.51

> SARLIAC SUR L'ISLE : Dr Pierre GARCIA
05.53.05.00.73

> SORGES : Dr Catherine PÉTRY 05.53.05.15.80

INFIRMIERES

> COULAURES : Maryvonne LEFORT JOLIBOIS;
Pascale BOURGES-AUBISSE 05.53.05.08.60

> CUBJAC : Anne-Marie Truffly VIDALINC :
06.75.24.48.32

> SAVIGNAC LES EGLISES : Véronique VAN HILLE :
05.53.05.90.79

DENTISTES

> CUBJAC : Mmes FRANÇOIS et LACROIX
05.53.05.33.66

> EXCIDEUIL :
Mme Joëlle GAILLARD 05.53.62.40.80
M. SANCHEZ 05.53.62.44.83

PHARMACIES

> CUBJAC :
Pharmacie du Pays d'Ans 05.53.05.30.17

> EXCIDEUIL :
Pharmacie Dufraise 05.53.62.21.80

Pharmacie Séréna 05.53.62.40.09

> SAVIGNAC LES EGLISES :

Pharmacie Giraud 05.53.05.03.69

> SORGES :

Pharmacie Leblanc-Vidal 05.53.05.02.16

TAXIS

> ST MARTIAL D'ALBAREDE :

Christelle 05.53.52.61.75 / 06.27.69.75.15

AMBULANCES

> EXCIDEUIL : Ets Mailler 05.53.62.42.85

VETERINAIRES

> ST MARTIAL D'ALBAREDE : 05.53.52.24.25

> THIVIERS : 05.53.55.01.30

> ANTONNE ET TRIGONANT : 05.53.06.16.35

DIVERS

> CENTRE ANTI POISONS BORDEAUX :
05.56.96.40.80

> METEO France : 08.36.65.12.34

> ENFANCE MALTRAITEE : 119

> SOS ENFANTS DISPARUS : 0810 012 014

> VIOLENCES CONJUGALES : 39 19

> SIDA INFO SERVICE : 0800 840 800

> DROGUE INFO SERVICE : 0800 23 13 13

> ECOUTE ALCOOL : 08 11 91 30 30

> SOLITUDE ECOUTE : 0800 47 47 88

LE SECTEUR DE THIVIERS EST UN DES MEILLEURS DE LA DORDOGNE POUR LE RECYCLAGE...

*Pourtant ce sont encore près de 8 500 tonnes
de déchets que nous enfouissons
chaque année sur notre territoire...*

Il est temps de faire encore mieux !



Installation de stockage de
déchets non dangereux de
Saint-Laurent-des-Hommes

NOS RESSOURCES NATURELLES S'ÉPUISENT...



L'impact des humains sur notre planète est chaque jour plus problématique... L'évolution de nos modes de vie a une forte incidence sur nos comportements ainsi que sur la quantité de déchets produits chaque jour en France.

LA PRODUCTION D'ORDURES MÉNAGÈRES A DOUBLÉ EN 40 ANS

Chaque année un Français jette, en moyenne, 530 kg de déchets dont 80% finissent en décharge ou à l'incinérateur.

SUR NOTRE TERRITOIRE DU SMCTOM DE THIVIERS, LA COLLECTE DES DÉCHETS CE SONT :

- 7 000 tonnes d'ordures ménagères collectées et enfouies, un tonnage qui ne diminue plus,
- 7 500 tonnes de déchets apportés en déchèterie, dont 1 500 tonnes d'encombrants enfouis,
- 63 kg de déchets recyclables collectés par an et par habitant sur notre territoire, une bonne performance au niveau du département.
- Plus de 450 000 km parcourus par les véhicules.
- 330 000 € de dépenses en carburant.

La gestion de nos déchets devient de plus en plus coûteuse pour les collectivités (et donc chacun de nous). Notre département a opté pour un traitement des déchets ultimes par l'enfouissement, système qui consiste à faire un trou pour cacher nos ordures ménagères et... les laisser en héritage pour nos enfants et petits-enfants.

AUJOURD'HUI, UN NOUVEAU DÉFI SE PRÉSENTE !

Nous devons réussir à réduire la quantité de nos déchets enfouis pour préserver notre environnement, les ressources de notre planète, l'avenir de nos enfants. Pour les foyers qui ne l'ont pas encore fait il est donc temps d'agir et d'adapter ses comportements afin d'anticiper le monde que vous souhaitez pour les générations à venir.

Zoom sur le contenu des poubelles périgourdines en 2017 :

DÉCHETS RECYCLABLES

Emballages ménagers, papiers, verre...

DÉCHETS COMPOSTABLES

Déchets alimentaires, papiers souillés, déchets de jardin, carton compostable...

AUTRES DÉCHETS

Textiles, linge de maison, chaussures... Déchets d'équipements électroniques, déchets ménagers spéciaux, jouets...

DÉCHETS ÉVITABLES

Gaspillage alimentaire, couches, imprimés publicitaires, bouteilles d'eau, vaisselle jetable...

DÉCHETS RÉSIDUELS

Tous types de déchets qui ne se trient pas et n'ont pas vocation à être recyclés.

VOTRE POUBELLE

23% = 53 kg/hab.
Dont 8 kg de verre

34% = 80 kg/hab.

5% = 12 kg/hab.

13% = 30 kg/hab.

25% = 59 kg/hab.

Soit 234 kilos de déchets par habitant et par an (en moyenne)

DONT 75 % NE DEVRAIT PAS SE TROUVER DANS NOS POUBELLES !

IL NE FAUT PAS METTRE DE DÉCHETS VERTS DANS VOS POUBELLES ! ET LA DÉCHÈTERIE NE DOIT PAS ÊTRE SYSTÉMATIQUE...

Dans le bac noir, les déchets verts sont enfouis et nous sont facturés à plus de 119 € la tonne...

Nous trouvons encore beaucoup trop de déchets verts dans les bacs de collecte : un non-sens environnemental lorsque l'on pense au fait que cette matière première est l'or brun du jardinier. Nous pouvons valoriser la matière organique par le compostage, alors que le dépôt en déchèterie coûte cher à la collectivité.

Collecte des déchets verts en déchèterie : 2 000 tonnes par an.
Coût pour le SMCTOM : Plus de 45 000 euros par an !

Ce phénomène s'est accentué avec l'interdiction du brûlage à l'air libre. Nous devons réapprendre à composter ! Le compostage est un processus naturel de décomposition des déchets organiques par le biais de micro-organismes, de champignons, et de petits invertébrés, en présence d'eau et d'oxygène. En quelques mois, vos déchets de cuisine et de jardin se décomposent en un bon compost très riche pour la terre et sans mauvaises odeurs.

Des composteurs sont disponibles en déchèteries au prix de 15€ !



5 bonnes raisons de composter...



- Réduire le contenu de sa poubelle noire et donc le volume d'ordures ménagères à collecter, transporter, stocker et traiter par la collectivité, donc maîtriser les coûts,
- Réduire la quantité de déchets verts apportée en déchèterie,
- Développer l'autonomie et la responsabilité des foyers dans la gestion de leurs déchets,
- Obtenir un excellent fertilisant 100% naturel et gratuit,
- Rendre la matière organique à la terre.

UN TROP GRAND NOMBRE DE DÉCHETS INDÉSIRABLES ENVAHISSENT LES CONTENEURS JAUNES

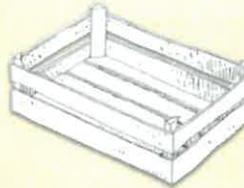
Petit rappel des bons gestes à adopter !



VAISSELLE JETABLE

(gobelets, assiettes, plateaux, couverts...)
Ces déchets ne se recyclent pas à l'heure actuelle en France.

- Utiliser la vaisselle réutilisable ou en bois.
- En 2020 le plastique à usage unique sera interdit.



LE BOIS (CAGETTES)

Il doit être apporté en déchèterie pour de la valorisation énergétique.



PLASTIQUES DURS

(arrosiers, jouets...)

Il n'existe pas encore de filière de recyclage pour ces déchets. Si l'objet est encore en bon état, il pourra être donné aux associations. Si il est abîmé, il doit être apporté en déchèterie.



ESSUIE-TOUT

Il est biodégradable et compostable mais il ne doit pas être jeté avec les recyclables ! Il fait par ailleurs l'objet d'une surconsommation des ménages. Il apportera des fibres dans votre compost.



PROTECTIONS USAGÉES

Les couches culottes (souillées ou pas) ne se recyclent pas. Il en est de même pour les protections hygiéniques : elles doivent être jetées dans la poubelle noire.

LE VERRE

Le verre a un cycle de vie infini et se recycle à 100 % : il ne doit jamais être mis dans les conteneurs jaunes et noirs. Il faut toujours le déposer dans les colonnes à verre prévues à cet effet.



LE LINGE

(vêtements, linge de maison et chaussures)
Lorsqu'il est jeté dans le sac jaune et qu'il arrive au centre de tri, il est considéré comme une erreur de tri et part à l'enfouissement. Il faut déposer les vêtements propres et secs (pas les vêtements souillés) dans les conteneurs Relais ou faire un don auprès des associations.



LE MAUVAIS TRI VOUS COÛTE CHER !

Ces erreurs de tri coûtent 30 000€ par an aux contribuables du SMCTOM. Le mauvais déchet pollue l'ensemble de la collecte car il est transporté jusqu'au centre de tri pour être ensuite réorienté à l'enfouissement.

Si vous avez des doutes ou des questions sur vos déchets, n'hésitez pas à nous contacter au : 05 53 52 65 16

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Chaque jour, nous constatons des dépôts sauvages répétés de tous types de déchets, en particulier aux pieds des points de collecte des ordures ménagères (bacs et conteneurs semi-enterrés).



Ces comportements inciviques ne sont pas acceptables et mettent à contribution les services des communes et du SMCTOM.

Ces cimetières sauvages posent plusieurs problèmes:

- ils dégradent l'image de notre territoire,
- ils représentent un danger sanitaire,
- ils engendrent des risques

d'accidents quand ils empiètent sur la voie publique,
- ils génèrent des coûts supplémentaires supportés par les contribuables pour le nettoyage et l'élimination.

Nous informons les auteurs de ces indélicatesses qu'ils commettent un délit et risquent une amende allant jusqu'à 1 500€

Ceci alors que notre territoire est doté de 6 déchèteries !

Vous trouverez les horaires d'ouverture sur notre site internet : www.smctom-thiviers.com



EN PLUS DU COMPOSTAGE, D'AUTRES SOLUTIONS EXISTENT !

1 LE PAILLAGE

Tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes... Ces déchets sont une ressource pour votre jardin ! Une fois séchée, la tonte peut être utilisée en paillage aux pieds des arbres, dans le potager, aux pieds des massifs. Le paillage empêche la repousse des mauvaises herbes, protège la terre du dessèchement et nourrit le sol.

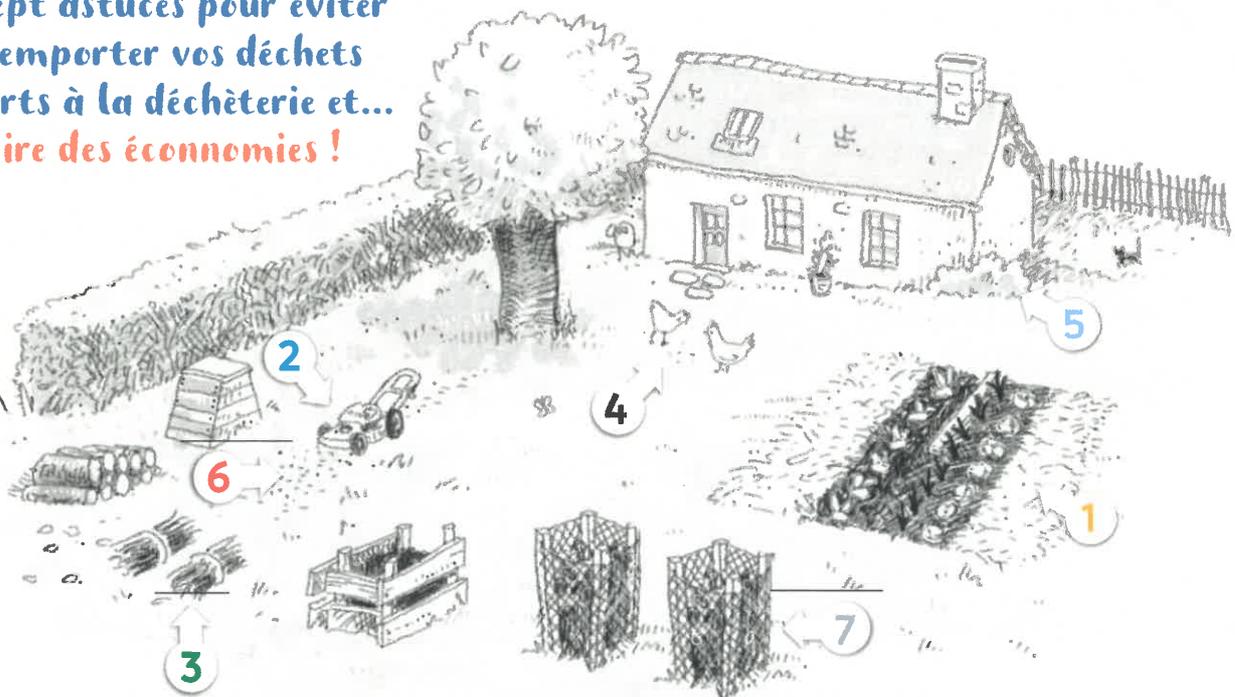
2 LE MULCHING

Il n'est pas toujours nécessaire de ramasser le gazon lors d'une tonte. Il existe la pratique du mulching qui consiste à laisser sur place l'herbe finement coupée. Elle se décompose naturellement, apporte au sol des éléments nutritifs et maintient un bon apport en humidité.

3 FAGOTEZ

Une fois les feuilles tombées, faites des fagots de vos tailles de haies et d'arbres. Ce petit bois sec vous permettra d'allumer votre cheminée ou votre barbecue.

Sept astuces pour éviter
d'emporter vos déchets
verts à la déchèterie et...
faire des économies !



4 LES POULES

Deux poules ingurgitent près de 150 kg de déchets organiques par an. Ce qui fait d'elles les meilleures alliées écologiques pour réduire votre production d'ordures. Et en échange, elles vous pondront facilement 500 œufs.

5 DES PLANTES FACILES

Des plantes faciles à vivre qui poussent sans entretien et avec peu d'arrosage, on en a tous rêvé ! Pour cela, plantez des végétaux à croissance lente, vous éviterez des déchets et la corvée de taille.

6 BROYEZ SANS BROYEUR

Utilisez la tondeuse pour broyer les feuilles et les tailles de branches fraîches, dont le diamètre ne dépasse pas celui d'un pouce.

7 LA HAIE SÈCHE

Finies les haies de thuyas, lauriers et cyprès qui nuisent à la diversité des paysages ainsi qu'à la biodiversité végétale et animale. Finies les contraintes de tailles et de transport des déchets. Les haies sèches sont des clôtures de branchages entremêlés, tassés entre deux rangées de piquets. Elles constituent des zones de refuge pour les oiseaux, les insectes, les hérissons... tout en préservant un aspect décoratif.





ENTENTE MAYACOISE
MAIRIE DE MAYAC
24420 MAYAC



05 53 06 01 90

entente@mayacoise.fr

www.mayacoise.fr

CHERS CITOYENS

L'Entente Mayacoise vous invite à son assemblée générale, qui se déroulera le vendredi 22 février, à 20h30, dans la salle des fêtes de la mairie de Mayac.

Le président vous présentera le rapport d'activité et le bilan financier, et vous proposera l'ordre du jour suivant :

- *Renouvellement du conseil d'administration*
- *Projets d'activités pour 2019*
- *Cotisations*
- *Questions et propositions diverses*

Nous vous expliquons que nous sommes une association ; son but donc est d'associer les habitants de notre commune pour organiser des activités et améliorer la vie ensemble, aussi en hiver.

Nous vous invitons donc à venir participer à la vie de notre Association par votre implication, vos idées, vos propositions, vos activités.

Mayac et sa population méritent votre dévouement !

Nous vous offrirons, après la réunion, le pot de l'amitié pour terminer cette réunion agréablement.

Souhaitant vous voir nombreux et à l'heure S.V.P.

Le Président et son équipe

Renseignements et suggestions, ----- 05 53 06 01 90
----- 05 53 07 89 57

Je soussigné (e)..... donne mon pouvoir à

.....

Pour les votes de l'assemblée générale de l'Entente Mayacoise du vendredi 22 février 2019

Signature :

